

en matériaux recyclés (pneus, sacs ou bouteilles) et arrosés à l'eau recyclée est encouragée par le Programme Conjoint, en tant qu'outils pédagogiques pratiques et participatifs qui permettent aux élèves de connaître différentes formes de production durable de fruits et légumes et leur importance dans l'alimentation.

Plusieurs écoles sont soutenues par le Programme Conjoint pour implanter des jardins scolaires modèles, utilisés pour promouvoir les échanges d'expérience entre les écoles. L'engagement de la communauté scolaire est essentiel pour le succès de ces activités. Le Programme développe du matériel pédagogique et organise la formation des acteurs impliqués.

Au-delà de la prévention, le Programme Conjoint contribue à la réduction directe de l'anémie par la supplémentation en fer dans les écoles primaires et la fortification à domicile pour les enfants de 6 à 59 mois.

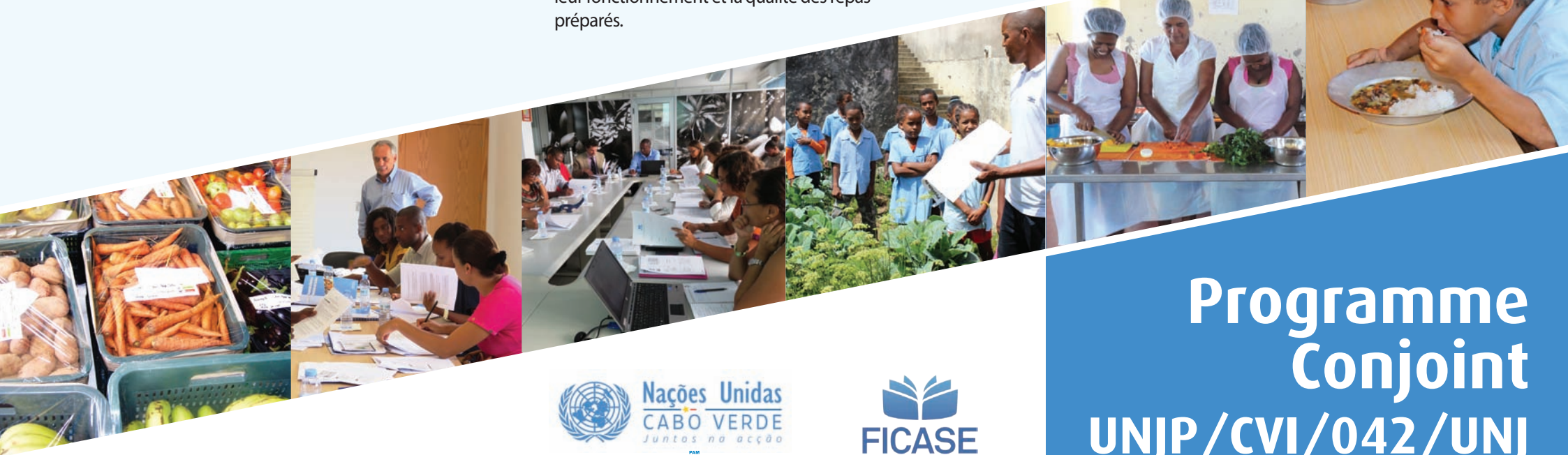
GESTION DES CANTINES SCOLAIRES

Afin de garantir la qualité des repas, les cantines scolaires doivent être fonctionnelles, bien équipées et disposer d'une infrastructure adaptée, et l'équipe de la cantine scolaire (cuisinières et responsable de la cantine) doit avoir une formation adéquate. Cela nécessite certains investissements ainsi que la formation continue de l'équipe de la cantine scolaire, associée à une surveillance appropriée.

Pour cela, le Programme Conjoint soutient la FICASE avec des équipements de conservation et de confection d'aliments, pour l'amélioration des infrastructures des cantines de différentes écoles, ainsi que pour l'établissement de normes de manipulation des aliments dans les cantines scolaires et la formation des cuisinières et responsables de cantine.

Enfin, le Programme Conjoint explore des modèles plus efficaces de gestion des cantines scolaires impliquant le secteur privé et la société civile, dans le but d'améliorer leur fonctionnement et la qualité des repas préparés.

**SOUTIEN À LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE
DANS LES ÉCOLES**



Bureau du Programme Conjoint UNJP/CVI/042/UNJ
FICASE - Prédio Novo Banco, ASA - Praia, Cabo Verde
Téléphone: (+238) 261 48 64 / (+268) 261 54 83
Fax: (+238) 262 44 26



Programa Conjunto - Apoio à Segurança Alimentar e Nutricional Escolar

 **COOPERAÇÃO** 
CABO VERDE - LUXEMBURGO



**Programme
Conjoint
UNJP/CVI/042/UNJ**

Après le retrait du PAM en 2010, le Gouvernement du Cap-Vert a assumé le Programme National de Cantines Scolaires (PNCE) dans la perspective de l'améliorer et de le transformer en un véritable Programme National d'Alimentation Scolaire (PNAS).

C'est dans ce but qu'a été formulé le Programme Conjoint des Nations Unies « UNJP/CVI/042/UNJ – Soutien à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans les Écoles », financé par la Coopération luxembourgeoise et exécuté par quatre agences des Nations Unies au Cap-Vert (PAM, UNICEF, FAO et OMS) de février 2011 à décembre 2015.

Les principales institutions nationales bénéficiaires sont la Fondation Cap-verdienne d'Action Sociale Scolaire (FICASE), le Ministère de l'Éducation et des Sports (MED), le Ministère du Développement Rural (MDR) et le Ministère de la Santé (MS).

Le Programme Conjoint a quatre objectifs spécifiques qui correspondent aux composantes d'intervention :

- **Garantir l'accès des élèves** de maternelle et primaire à un repas équilibré et diversifié (**RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DU PNAS**)
- **Diversifier le menu scolaire** avec des produits locaux en générant des opportunités économiques pour les producteurs locaux (**APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES**)
- **Améliorer les connaissances** et les compétences des élèves, des professeurs et des responsables d'alimentation scolaire des écoles primaires et maternelles en matière de nutrition et d'hygiène alimentaire (**EDUCATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE**)
- **Améliorer la gestion et la qualité** des services fournis par les cantines des écoles maternelles et primaires (**GESTION DES CANTINES SCOLAIRES**)

Le Programme Conjoint valorise et renforce les initiatives positives existantes, en utilisant des stratégies nationales et une approche participative pour renforcer le travail multi-sectoriel et intégré au sein du Gouvernement et des Nations Unies. Dans ce contexte, les aspects relatifs à la modernisation, à la durabilité et à la viabilité économique du Programme National d'Alimentation Scolaire sont des axes d'intervention prioritaires.

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE GESTION DU PNAS

La capacité institutionnelle de la FICASE et des trois Ministères impliqués est renforcée sur différents aspects liés à l'alimentation scolaire. Le Programme Conjoint apporte son expertise pour renforcer l'intégration de l'alimentation et de la santé scolaire dans les stratégies nationales et établir son cadre légal. En ce sens, la Loi d'Alimentation et Santé Scolaire (Loi n° 89/VIII/2015) a été élaborée. Suite à son approbation par le Gouvernement en avril 2015, sa réglementation est en cours, tout comme la finalisation de la stratégie et du plan d'action de l'alimentation et de la santé scolaire.

Ce Programme soutient également le développement et la diffusion de stratégies de mobilisation de ressources, ainsi que le renforcement des capacités des ministères impliqués en matière de gestion, logistique, suivi et évaluation.

La promotion des échanges d'expériences au niveau national et international au moyen de visites d'échange et de la participation/organisation de forums sur l'alimentation scolaire, en présentant l'expérience cap-verdienne comme un modèle régional, est également un domaine d'intervention du Programme Conjoint. L'intégration des différents volets du Programme National d'Alimentation Scolaire (cantines, éducation alimentaire et nutritionnelle, achats locaux, etc.) est un aspect essentiel de l'approche utilisée dans le renforcement institutionnel.

APPROVISIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES

Un effort particulier est fourni pour introduire de nouveaux menus scolaires plus diversifiés et nutritifs, incluant des produits locaux comme des fruits, des légumes, du poisson et des haricots tout en respectant les habitudes alimentaires locales. Dans ce contexte, le Programme Conjoint soutient l'organisation des fournisseurs (agriculteurs, pêcheurs, éleveurs et petits commerçants) et la dynamisation de la production locale, dans l'objectif d'approvisionner les cantines des écoles maternelles et primaires couvertes par le PNAS.

Des modèles efficaces pour approvisionner les cantines scolaires en produits locaux sont testés avec l'appui du

Programme Conjoint, à travers des projets-pilotes comme, par exemple, l'achat de produits via un appel d'offres public ou l'achat direct par les écoles, et l'approvisionnement des cantines dans le cadre de partenariats avec des projets agricoles et de pêche locaux.

Le développement de processus et de procédures d'achat de produits locaux, la production de documentation de référence (guides, manuels, etc.), ainsi que la formation de techniciens et conseillers agricoles en techniques de post-récolte et qualité des produits agricoles et de la pêche, constitue également une contribution importante du Programme Conjoint.

Le Ministère du Développement Rural joue un rôle important, en fournissant de l'assistance technique aux producteurs et fournisseurs impliqués dans l'approvisionnement des cantines scolaires, ainsi qu'en inspectant les produits locaux avant leur livraison aux écoles.

Des échanges d'expérience et des rencontres entre les différents intervenants sont organisés pour partager les bonnes pratiques, du champ à la cantine scolaire.

ÉDUCATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

L'augmentation préoccupante des maladies chroniques non transmissibles, comme le diabète et l'obésité, requiert de porter une attention particulière à l'éducation alimentaire et nutritionnelle. Ainsi, une collaboration étroite avec le Ministère de la Santé est indispensable.

Le Programme Conjoint appuie la promotion d'une alimentation saine, à travers le renforcement de l'éducation alimentaire et nutritionnelle dans le programme scolaire, la réalisation de campagnes éducatives destinées à la communauté scolaire et à la population en général, et la formation des différents acteurs (enseignants, techniciens, vendeuses, etc.). Dans ce cadre, des études ont été réalisées, des supports pédagogiques ont été développés et des enseignants et techniciens ont été formés. Afin d'assurer la continuité des actions mises en œuvre, le Programme Conjoint organise la formation de formateurs en alimentation saine en partenariat avec le MS, la FICASE, le MDR et l'IEFP.

L'utilisation de petits jardins potagers scolaires éducatifs faits